

21, rue Jules Ferry – 93177 BAGNOLET Cedex

Tel. 01 48 18 88 29/Fax 01 48 18 88 95

Site : <http://www.unsa-fp.org>

Courriel : uff@unsa.org

13 janvier 2012

**Risques psycho-
sociaux**



Un groupe de travail portant sur les Risques Psycho Sociaux (RPS) s'est réuni le 13 janvier à la DGAFP.

Lors de cette réunion, une nouvelle version du « Guide méthodologique Fonction Publique d'aide à l'identification, l'évaluation et la prévention des Risques Psycho Sociaux » a été présentée.

Ce nouveau document prend en compte les différentes remarques faites lors des précédents groupes de travail.

L'UNSA Fonction Publique a reconnu qu'un travail important avait été fait. Elle a demandé que ce guide soit enrichi de cas concrets afin d'en faciliter la lecture.

L'UNSA Fonction publique est revenue également sur la notion de « chef de service » qui a besoin d'être clarifiée. L'administration a pris note et va revoir en conséquence la rédaction de la circulaire.

16 janvier 2012

**Mutualité Fonction
publique**



L'UNSA Fonction publique a participé, lundi 16 janvier, aux vœux de la MFP. A cette occasion, Alain Arnaud, Président de la MFP, a évoqué le colloque organisé en décembre dernier sur les perspectives d'évolution de la Mutualité. Il a beaucoup insisté à ce sujet, en raison des attaques multiples subies actuellement, sur la nécessité de travailler en partenariat étroit avec les organisations syndicales de la Fonction publique. Un rendez-vous prochain nous sera donc proposé, afin d'aborder ensemble les diverses questions d'actualité.

17 janvier 2012

**Agents
contractuels :
comité de suivi**




Un comité de suivi du protocole d'accord du 31 mars 2011 portant sécurisation des parcours professionnels des agents contractuels dans les trois versants de la Fonction publique, s'est réuni le 17 janvier 2012. Ont été présentés aux organisations syndicales les amendements du gouvernement lors du passage en commission au Sénat ainsi que des projets de rédaction d'amendements concernant les contractuels doctorants et les contrats dans le cadre de conventions de recherche.


Les travaux statistiques, prévus en 2012, visant à mettre en œuvre le cahier des charges statistiques, ont également été présentés.

L'UNSA Fonction Publique a de nouveau interpellé le directeur de cabinet sur la situation des DOM. Ce dernier a répondu qu'une délégation s'était rendue dans les DOM, un constat avait été fait. En conclusion, le directeur a annoncé que l'on ne ferait pas cas de spécificités pour l'outre mer. La loi s'appliquera comme en métropole.

L'UNSA Fonction Publique a pris acte mais a demandé que soit mise en place « une cellule de vigilance » afin que la loi puisse être réellement appliquée.

<p>18 et 23 janvier 2012 ----- Egalité professionnelle Femmes/Hommes : suite des travaux engagés</p> 	<p>Après avoir réuni à nouveau son groupe de travail interne, l'UNSA Fonction publique a participé à la reprise des réunions relatives à l'égalité professionnelle, organisées par le cabinet les 18 et 23 janvier. Celles-ci ont ciblé le meilleur déroulement de carrière des femmes et une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie privée.</p> <p>L'UNSA Fonction publique y a défendu le fait que les mesures inscrites dans ce protocole d'accord doivent être applicables à tous les agents et qu'elles soient accompagnées de moyens, notamment budgétaires et en termes de formations.</p> <p>D'autres réunions de travail devraient intervenir avant examen d'éventuelles dispositions législatives complémentaires par le Parlement.</p>
--	--

<p>18 janvier 2012 ----- Comité Interministériel d'Action Sociale – Commission Permanente Famille</p>	<p>Concernant les réservations de places en crèches, 17 régions ont effectué des demandes de crédits dans le cadre du maintien du parc ; 5 nouvelles les ont rejointes.</p> <p>L'UNSA Fonction publique souligne les réels besoins en ce domaine et soutient l'extension de nouveaux projets.</p> <p>Suite à l'entrée en vigueur du nouveau barème chèque-vacances soutenu par l'UNSA Fonction publique. une progression de 31,8% a été constatée depuis octobre.</p> <p>Les droits ouverts concernant les CESU en 2011 ont augmenté de 12,11%. soit plus de 57,3 millions €.</p>
---	---

 <p>Suppression de la prestation interministérielle d'action sociale « Prêt Mobilité »</p>	<p>La DGAFP a annoncé unilatéralement, par circulaire, la suppression de cette prestation d'action sociale à compter de 2012 en raison de son manque d'attractivité parmi les agents de l'Etat.</p> <p>En effet, le nombre de bénéficiaires (160 en 2011) n'a cessé de baisser depuis sa création malgré l'élargissement des ses conditions d'attribution.</p> <p>Seules les demandes de prêts déposées auprès des services d'action sociale des ministères, au plus tard le 31 décembre 2011, et réceptionnées par le prestataire chargé de la gestion du Prêt Mobilité au plus tard le 31 janvier 2012, cachet de La Poste faisant foi, pourront ouvrir droit au versement d'un prêt.</p>
--	---